

La CFTC fait le buzz avec son quizz pour sénateurs !

Le Point, 4/5/15

La CFTC a adressé lundi un quiz humoristique aux sénateurs sur le sujet controversé du travail du dimanche, alors que la chambre haute reprend l'examen du projet de loi Macron sur ce volet.

Dans un questionnaire en huit points, le syndicat chrétien, ardent défenseur du repos dominical, demande par exemple aux sénateurs: "quand j'ai 100 euros de pouvoir d'achat, affirmer que je dépenserai plus si les magasins ouvrent le dimanche ou la nuit, est-ce?" - "de l'économie", "de la magie" ou "de la bêtise"?

Autre exemple: quelles hypothèses "quand Jean-Claude Bourrelier, patron de Bricorama, constate qu'il n'a pas eu plus de clients en ouvrant le dimanche qu'à l'époque où ses magasins étaient fermés le 7e jour"?. Est-ce "pour faire de la peine aux idéologues de l'ouverture des grands enseignes le dimanche?", parce qu'"il ne sait pas compter?" ou encore parce qu'"il a constaté que celui qui achète une brouette le dimanche ne repasse pas en acheter une en semaine?".

Le syndicat interpelle également les sénateurs qui examinent le texte. "Quand un document de quelques feuillets accompagne un projet de loi sur l'ouverture des commerces le dimanche et fait notamment l'impasse sur les conséquences sur la vie familiale" et les études récentes sur le sujet, est-ce "parce que les rédacteurs du document sont des ânes qui ne connaissent pas le sujet traité ?", "pour manipuler la représentation nationale ?" ou encore "pour cacher ces faits que nous ne saurions voir?".

Le projet de loi Macron prévoit notamment que le nombre possible d'ouvertures dominicales des commerces passe de cinq à douze par an. L'examen du texte au Sénat, entamé le 7 avril, doit se poursuivre jusqu'au 7 mai. Le vote solennel est prévu le 12.

04/05/2015 12:42:36 - -

